



**VENTOUX GRAVEL CLASSIC**  
**EDITION 2021**

**Samedi 23 et Dimanche 24 Octobre**  
**2021**

**REGLEMENT**





## SUIVI DES MISES A JOUR DU REGLEMENT

Version 1 16/01/2021

Version Initiale



## Table des matières

1. L'ÉVÉNEMENT .....	4
2. LES ÉPREUVES.....	4
2.1. Les Formules .....	4
3. CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	4
4. INSCRIPTIONS .....	4
5. RETRAIT DES DOSSARDS .....	6
6. PROGRAMME VENTOUX GRAVEL CLASSIC.....	6
7. PARCOURS VENTOUX GRAVEL CLASSIC.....	6
7.1. Accès au départ .....	6
7.2. Arrivée d'étape.....	6
7.3. Balisage et tracés.....	7
7.4. Respect de l'environnement.....	7
8. LA RANDONNE GRAVEL ENDURANCE.....	7
8.1. Déroulement .....	7
8.2. Abandon.....	8
8.3. Matériel obligatoire VENTOUX GRAVEL CLASSIC.....	8
8.4. Assistance VENTOUX GRAVEL CLASSIC.....	9
9. LOGISTIQUE.....	9
9.1. Sécurité .....	9
9.2. Restauration .....	9
9.3. Hébergement.....	10
9.4. Sécurité .....	10
9.5. Mesures Sanitaires - COVID.....	10
9.6. Annulation du fait de l'organisateur.....	10
10. DROIT A L'IMAGE .....	11
11. LITIGES ET RECLAMATIONS.....	11
12. ANNEXE 1 = PROGRAMME VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2021 .....	12
13. ANNEXE 2 = MESURES SANITAIRES - COVID.....	12

## 1. L'ÉVÈNEMENT

Le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2021** est organisé par la société Bike Concept et l'association (loi 1901) EGOBIKE, Mairie de Bédoin, 301, av Barral des Baux CS 90001, 84410 BEDOIN.

Il a lieu du samedi 23 au dimanche 24 Octobre 2021.

Il s'agit d'un Raid endurance non chronométré avec suivi d'itinéraire avec GPS à étapes engagée physiquement.

## 2. LES ÉPREUVES

### 2.1. Les Formules

Formule Bikepacking : «2 Jours »

Le Samedi 23 et Dimanche 24 Octobre

2 jours de Gravel, 2 étapes;

Distances et dénivelé *En cours de finalisation*

Formule : « Ultra »

Le Dimanche 24 Octobre

1 jours de Gravel, 1 étape

Distances et dénivelé *En cours de finalisation.*

Formule : « Light »

Le Dimanche 24 Octobre

1 jours de Gravel, 1 étape

Distances et dénivelé *En cours de finalisation.*

## 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2021** est ouvert à toutes et à tous, licenciés FFC et licenciés à la journée, aux conditions définies ci- dessous.

Les concurrents possédant une licence délivrée par une fédération autorisant la pratique du cyclisme et ou du VTT en compétition (UCI, FFC) devront impérativement présenter une copie de leur licence valide pour la saison correspondant à l'année où se déroule le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2021**. Au plus tard les licences devront être adressées 15 jours avant le départ du **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2021** par mail [egobikegravel@gmail.com](mailto:egobikegravel@gmail.com) .

Les autres concurrents (licenciés d'une fédération nationale non mentionnée ci-dessus y compris) devront fournir : La copie d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins de 3 mois au jour de la Randonnée Gravel d'endurance.

Le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2021** n'est uniquement accessible qu'à partir de la catégorie Junior 2 FFC avec une licence club annuelle.

Une autorisation écrite du représentant légal sera exigée pour tout participant mineur.

## 4. INSCRIPTIONS

L'inscription aux épreuves du **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2021** se fait exclusivement par le

biais de la plateforme d'inscription PROTIMING ( <https://protiming.fr/Runnings/detail/5548> ).  
Le paiement est à effectuer au moment de la réservation.

L'inscription définitive sera validée lorsque les conditions suivantes seront respectées :

- Dossier envoyé et complet ;
- Paiement.

Seul le listing officiel valide l'inscription du participant.

**Le prix** de l'inscription pour le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2021** est fixé à

- Formule Bikepacking « 2 Jours » : 120 Euros par participant, YC repas, hébergement du soir et PDJ le matin
- Formule « Ultra » : 60 Euros par participant, YC repas à l'arrivée
- Formule « Light » : 50 Euros par participant, YC repas à l'arrivée

L'organisation **limite le nombre** de participants à **80 Personnes sur l'ensemble de l'évènement**

Les frais d'annulation sont fixés à:

Montant des frais d'annulation suivant formule et date d'annulation						
				Formule Bikepacking	Formule Ultra	Formule Light
jusqu'au	dimanche 5 juillet 2020			20,00	10,00	10,00
du	lundi 6 juillet 2020	au	dimanche 6 septembre 2020	40,00	20,00	20,00
du	lundi 7 septembre 2020	au	dimanche 4 octobre 2020	65,00	30,00	25,00
du	lundi 5 octobre 2020	au	dimanche 11 octobre 2020	85,00	45,00	40,00
au-delà du	lundi 12 octobre 2020			120,00	60,00	50,00

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant sa plaque à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et se réserve le droit d'exclure définitivement le concurrent du **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2021** à la découverte des faits.

**L'inscription implique l'acceptation intégrale du règlement.** Celui-ci pourra être complété lors des briefings d'avant départ en cas d'évènement exceptionnels et imprévus.

Les concurrents s'engagent en signant ce règlement à respecter les règles d'éthique sportive, notamment au regard de la Loi française en matière de lutte contre le dopage.

L'organisation se donne le droit de ne pas valider une inscription ou d'exclure un concurrent de la randonnée GRAVEL pour les raisons suivantes (liste non exhaustive) :

- Manquement à l'éthique morale et sportive ;
- Comportement dangereux pour lui-même ou les autres concurrents
- Raisons médicales ;

- Matériel inapproprié ;
- Non-respect de l'Environnement et des espaces traversés...

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur. **Il vous est fortement recommandé de souscrire une assurance «Individuelle accident» ou de vérifier que votre police d'assurance comprend cette garantie.**

## 5. RETRAIT DES DOSSARDS

Les horaires annoncés ci-dessous sont susceptibles d'être modifiés.

Pour la **formule Bikepacking sur 2 jours**, les dossards seront à retirer

Le vendredi 22 Octobre 2021 soir entre 17 heures et 20 heures

Le samedi 23 Octobre 2021 entre 05h45 et 06h15

Pour la **formule Ultra sur 1 jour**, les dossards pourront être retirées

le samedi 23 Octobre 2021 entre 18h00 et 20h00,

le dimanche 24 Octobre 2021 entre 05h30 et 06h00.

Pour la **formule Light sur 1 jour**, les dossards pourront être retirées

le samedi 23 Octobre 2021 entre 18h00 et 20h00,

le dimanche 24 Octobre 2021 entre 07h00 et 07h30.

[Tous les retraits de dossards se font au Moulin de César à Vaison La Romaine.](#)

Le dossard doit obligatoirement être porté et être clairement visible.

## 6. PROGRAMME VENTOUX GRAVEL CLASSIC

Les programmes sont abordés dans l'annexe « Programme Gravel Ventoux Classic 2021 ». Ils seront mis en ligne au plus tard 1 mois avant la date de l'évènement.

## 7. PARCOURS VENTOUX GRAVEL CLASSIC

### 7.1. Accès au départ

Impératif de suivre les indications pour le stationnement des véhicules.

L'accès à la ligne de départ avant chaque étape doit se faire en respectant les horaires communiqués lors des briefings.

L'horaire définitif de départ et le lieu exact sera confirmé lors des briefings.

Les concurrents devront obligatoirement respecter les pointages et vérification du matériel avant le départ.

**Toute absence de pointage pourra entraîner le déclenchement d'une recherche par les services de secours.**

### 7.2. Arrivée d'étape

Les concurrents devront impérativement passer par la ligne d'arrivée pour être pointé

comme arrivé.

Toute absence de pointage pourra déclencher des recherches avec les services de secours. Ces frais non justifiés seront entièrement imputés au concurrent.

### **7.3. Balisage et tracés**

Le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC** 2021 est une Randonnée GRAVEL Endurance avec trace GPS sans balisage physique, il n'y aura donc aucun balisage.

Des pointages obligatoires seront définis, annoncés lors des briefings et remis sur les plans d'étapes.

Étant donné la longueur du parcours, certains passages de routes ne seront pas sécurisés. Il est donc impératif de respecter le code de la route. Nous rappelons que l'ensemble du parcours est ouvert à la circulation et aux autres modes de déplacements.

Le tracé pourra être modifié à tout instant si l'organisation juge que certaines conditions viennent contrarier le parcours initial. A titre d'exemple, après de fortes intempéries ayant entraîné un glissement de terrain, la neige sur les cols en altitude....

Le parcours final sera dévoilé au plus tôt une semaine avant l'épreuve.

La trace GPS définitive sous format .gpx sera envoyée aux participants par courrier électronique la semaine avant la Randonnée Gravel Endurance.

Seuls les véhicules de l'organisation, les secours, la presse sont autorisés à rouler sur le parcours. **Les zones d'assistance sont accessibles à véhicule. Seules les zones annoncées au briefing et indiqués aux inscriptions seront tolérées à la circulation de tiers.**

### **7.4. Respect de l'environnement**

Le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC** 2021 traverse des zones naturelles sensibles et protégées (réserve de biosphère du Ventoux, zone Natura 2000...) et à ce titre l'ensemble des participants se doit d'avoir un comportement irréprochable quant au respect de l'environnement qu'il emprunte.

Il est strictement interdit d'abandonner ses déchets sur le parcours. Des poubelles sont à votre disposition sur les ravitaillements, aire d'arrivée et camping.

Il est aussi formellement interdit de s'éloigner de l'itinéraire GPS en coupant à travers champs et autres zones naturelles. Le **VENTOUX GRAVEL CLASSIC** 2021 emprunte des sites naturels sensibles soumis à autorisation de passage. La pérennité du **VENTOUX GRAVEL CLASSIC** 2021 et de la pratique du GRAVEL sur le massif dépend de votre comportement !

## **8. LA RANDONNE GRAVEL ENDURANCE**

### **8.1. Déroutement**

L'organisation indiquera des portes horaires au-delà desquelles tout compétiteur se présentant à cette barrière devra emprunter un itinéraire bis plus rapide pour rejoindre l'arrivée.

Ces barrières seront précisées à chaque Briefing.

## 8.2. Abandon

**En cas d'abandon, hors évacuation médicale durant une étape, il est impératif de signaler votre abandon à l'arrivée, lors d'un pointage ou en appelant le numéro de RANDONNEE GARVEL ENDURANCE.**

Dans tous les cas vous devez venir signaler sur la ligne d'arrivée votre abandon provisoire ou définitif.

- **Provisoire** (lors de la première journée pour la Formule Bikepacking 2 jours) : Vous pourrez repartir sur le lendemain.
- **Définitif** : Vous quittez la Randonnée GRAVEL Endurance et vous n'êtes plus sous la responsabilité de l'organisation.

**Il est formellement interdit de quitter la Randonnée Gravel Endurance sans l'avoir signalé à l'étape en cours.**

**Le non-respect de ce point de règlement entrainera une facturation forfaitaire de 100€ par personne et l'organisation pourra engager des poursuites pour avoir engagé des recherches du fait de votre négligence. L'Etat peut aussi engager directement des poursuites à votre encontre.**

## 8.3. Matériel obligatoire VENTOUX GRAVEL CLASSIC

- Casque,
- Couverture de survie,
- Vêtements chauds (1 polaire, 1 veste imperméable respirante ou coupe-vent, 1 collant long, 1 bonnet, 1 paire de gants longs) à confirmer en fonction des prévisions météorologiques au moment du briefing,
- 1 sifflet,
- 1 téléphone portable CHARGE !!!!,
- Barres céréales, énergétiques ou équivalent,
- Bidon ou camel-bag.
- 1 GPS acceptant les formats de trace .gpx,
- Nécessaire de réparation,
- 1 trousse de premiers secours :  
**Pour les départs avant 08h00 :**
- 1 gilet jaune fluo,
- 1 éclairage avant et 1 éclairage arrière,

Une vérification des sacs aura lieu au briefing au moment de la remise de la carte du tracé avant chaque étape.

**Le contenu du sac pourra être adapté en fonction des conditions météorologiques ; Il vous sera précisé à chaque briefing si vous pouvez vous dispenser de certains matériels.**

**Tout concurrent devra porter le matériel fourni par l'organisation : plaque vélo, bracelets...**

**Les concurrents sont semi-autonomes sur chaque étape. Des ravitaillements de type**

**Randonnée D'Endurance (fruits secs, cakes, eau...) sont prévus en fonction de la longueur et de la difficulté de chaque étape (CF article 9.2 restauration).**

#### **8.4. Assistance VENTOUX GRAVEL CLASSIC**

Une carte du parcours avec les pointages obligatoires sera fournie par l'organisation, leur permettant de connaître tous les passages autorisés pour les assistants, les ravitaillements et les points de barrière horaire.

### **9. LOGISTIQUE**

#### **9.1. Sécurité**

Sur les parcs départ et arrivée, comme sur les ravitaillements, votre matériel est sous votre responsabilité, nous vous conseillons un antivol et une attention particulière.

#### **9.2. Restauration**

##### **9.2.1 Formule Bikepacking sur 2 Jours**

Les repas prévus par l'organisation et inclus dans les frais de participation sont les suivants (horaires indiqués dans le programme en annexe et confirmés lors des briefings d'étape) :

##### *Samedi 24 Octobre – jour 1*

Soir : Repas au Cloître à Buis Les baronnies

Des ravitaillements de type Randonnée d'endurance (fruits secs, cakes, eau...) sont prévus sur l'étape. Les ravitaillements sont adaptés à la pratique du GRAVEL sur de longues étapes.

##### *Dimanche 25 Novembre – jour 2*

Matin : Petit déjeuner au Cloître à Buis Les baronnies

Après Midi / Soir Repas à l'arrivée (Moulin de César)

Des ravitaillements de type Randonnée d'endurance (fruits secs, cakes, eau...) sont prévus sur l'étape. Les ravitaillements sont adaptés à la pratique du GRAVEL sur de longues étapes.

En dehors des repas indiqués ci-dessus, les frais de nourriture sont à la charge des concurrents.

##### **9.2.2 Formules « Ultra » et « Light » (1 Jour),**

##### *Dimanche 25 Novembre*

Des ravitaillements de type Randonnée d'endurance (fruits secs, cakes, eau...) sont prévus sur la formule Ultra et sur la formule Light. Les ravitaillements sont adaptés à la pratique du GRAVEL sur de longues étapes.

Repas à l'arrivée au Moulin de César.

En dehors des repas indiqués ci-dessus, les frais de nourriture sont à la charge des concurrents.

### **9.3. Hébergement**

#### **9.3.1 Formule Bikepacking sur 2 Jour**

Dans le cadre de votre inscription, le logement chez notre partenaire Le cloître à Buis les Baronnies est prévu.

Le nécessaire de couchages (duvet et / ou « sac à viande ») et nécessaires de toilette sont à amener par les participants.

Les sacs pourront être laissés chez notre partenaire dès le matin (les retraits des dossards, inscriptions et départs arrivées se font de chez notre partenaire LE MOULIN DE CESAR A VAISON LA ROMAINE).

Si le (s) participant(s) de sa propre initiative prend un hébergement différent dans la nuit du samedi au dimanche, ce sera à sa charge exclusive.

#### **9.2.2 Formules 1 Jour (Formules Ultra et Light).**

Dans le cadre de votre inscription, aucun hébergement n'est prévu.

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous orienter vers un partenaire à proximité du départ.

Vous pouvez prendre contact avec LE MOULIN DE CESAR A VAISON LA ROMAINE, Hôtel et Gîte partenaire de l'évènement.

### **9.4. Sécurité**

En cas de problème il est impératif de prévenir au plus vite l'organisation via le numéro de téléphone qui vous sera communiqué, ou de vous rapprocher d'une personne du staff qui dispose une radio, ou de composer directement le 112 à partir de votre mobile, lorsque l'urgence l'impose.

L'organisation se réserve le droit de mettre hors- Randonnée d'endurance et de faire évacuer du parcours toute personne qu'elle juge inapte à continuer l'épreuve.

Toute personne ayant subi une intervention médicale ou chirurgicale durant le mois précédant le départ devra en informer l'organisation par courrier. En l'absence de cette déclaration, l'organisation ne pourra être tenue responsable en cas d'incident majeur.

### **9.5. Mesures Sanitaires - COVID**

Suivant l'évolution des conditions sanitaires, nous appliqueront strictement les règles et protocoles sanitaires en vigueur à date.

Ceci apparaîtra dans l'annexe au règlement spécifique COVID qui sera produite à 1 mois de l'évènement et sera mis à jour si besoin.

Des dispositions spécifiques seront prises et détaillées lors des briefings (à voir en fonction de l'évolution des consignes).

### **9.6. Annulation du fait de l'organisateur**

Si la Ventoux Gravel Classic devait être annulée de son fait exclusif, l'organisation remboursera 75% du montant des inscriptions.

Les éventuels remboursements se feront dans les 12 mois suivant la date de la course.

Les concurrents ne seront pas remboursés si l'annulation de l'épreuve est motivée par une cause extérieure exceptionnelle et non prévisible (alerte météo rouge ou noire, foudre, intempéries exceptionnelles, interdiction préfectorale du fait de raison sanitaire ou sécuritaire, cas de force majeure...)

## 10. DROIT A L'IMAGE

En participant au **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2021**, les concurrents autorisent l'organisateur et ses ayants droits à utiliser et reproduire son nom, son image et sa voix dans le cadre du **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2021**, en vue d'une exploitation sur des supports de communication et promotion online et offline. Et ce dans le monde entier et par tous les moyens connus à ce jour.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en nous indiquant vos noms, prénoms, adresses.

L'inscription au **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2021** implique obligatoirement pour le concurrent de recevoir les lettres d'informations électroniques concernant des éléments et contenus liés à la Randonnée Gravel d'endurance pour laquelle il est inscrit.

Conformément aux nouvelles dispositions relatives au respect de la vie privée, les personnes ne souhaitant pas apparaître sur les résultats officiels ou sur les listes d'inscrits doivent nous en informer par écrit.

## 11. LITIGES ET RECLAMATIONS

Toute demande peut être adressée par mail [egobikegravel@gmail.com](mailto:egobikegravel@gmail.com) ou par voie postale à EGOBIKE, Mairie de Bédoin, 301, av Barral des Baux CS90001, 84410 BEDOIN.

Durant l'épreuve le référent est le directeur de Randonnée Gravel d'endurance.

Toute réclamation parvenue trente (30) jours calendaires après la date de fin du **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2021** sera considérée comme nulle et non avenue.

En cochant la case du formulaire d'inscription vous signez et acceptez automatiquement le règlement **VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2021**.

Le directeur de Randonnée Gravel d'endurance, Olivier BRUNAUD.



## **12. ANNEXE 1 = PROGRAMME VENTOUX GRAVEL CLASSIC 2021**

En cours de finition

## **13. ANNEXE 2 = MESURES SANITAIRES - COVID**

En attente de l'évolution des consignes